

1. Investissements étrangers en Belgique

Cette rubrique est le fruit d'une collaboration entre le Service Public Fédéral (SPF) des Affaires étrangères et la Cellule de Liaison Fédéral-Régions Investissements étrangers. La Cellule de Liaison a été créée en 1995, suite à l'Accord de Coopération « Investissements étrangers » du 7 février 1995. Sa mission consiste à mettre en avant des thèmes d'importance concernant le climat d'investissement en Belgique auprès des responsables politiques, et à créer des synergies entre toutes les instances belges responsables pour l'attraction d'investissements étrangers. Les autorités suivantes sont représentées dans la Cellule de Liaison : le SPF Affaires étrangères, le SPF Economie, le SPF Finances, Flanders Investment and Trade (FIT), l'Agence wallonne à l'Exportation (AWEX), l'Agence bruxelloise pour l'Entreprise (ABE) et le Ministère de la région de Bruxelles-Capitale. Les régions président la Cellule à tour de rôle. Le SPF Economie se charge de son secrétariat.

Contact :

Secrétariat de la Cellule de Liaison - SPF Economie - Rue du Progrès 50 - B-1210 Bruxelles

tél : 02/277.67.98

Erik.Sterckx@economie.fgov.be

Signature d'une nouvelle convention tendant à éviter la double imposition entre la Belgique et la Chine

En 2008 les négociateurs du SPF Finances ont réussi à négocier une nouvelle convention belgo-chinoise pour éviter la double imposition. A l'occasion du *Belgium-China Economic and Trade Forum*, présidé du côté chinois par M. Xi Jinping, vice-Président de la République populaire, ce dernier a signé la nouvelle convention à Bruxelles, le 7 octobre 2009. Pour la Belgique, c'est le Ministre des Finances Didier Reynders qui a posé sa signature.

Si la convention est approuvée par les parlements respectifs avant la fin de cette année, elle remplacera, dès le 1er janvier 2010 l'ancienne convention qui était en vigueur depuis le 01/01/1988, ainsi que le protocole additionnel du 27/11/1996 (en vigueur depuis le 01/01/2001).

Les éléments nouveaux les plus importants sont les suivants:

- Dorénavant, un chantier de construction ou une activité d'installation dans l'autre pays ne donnera lieu à une imposition dans ce pays qu'après une période de 12 mois. Précédemment, cette période était limitée à 6 mois, ce qui faisait augmenter plus vite les coûts d'application de cette règle ;
- L'impôt à la source sur les dividendes payé par une société qui est résident de l'autre pays n'excèdera pas les 5% du montant brut des dividendes si la société détient au moins 25% du capital et 10% dans tous les autres cas ;

- L'impôt à la source sur les redevances que devront payer tous les bénéficiaires – tant les personnes naturelles que juridiques – de rémunérations payées pour l'usage d'un brevet ou d'un droit d'auteur sera désormais limité à 7% au lieu de 10% ;
- Pour leurs activités exercées dans le cadre d'un programme officiel d'échanges culturels entre les deux états, les sportifs et les artistes ne pourront plus bénéficier d'un traitement spécial. Dorénavant, la règle générale s'appliquera aussi à eux, en sorte que leurs activités seront toujours imposables dans le pays où celles-ci sont exercées. La médaille d'or remportée par Tia Hellebaut aux Jeux olympiques de Pékin restera donc, comme avant, imposable conformément à la loi chinoise ;
- La nouvelle convention comprend une clause relative aux "échanges d'informations bancaires sur demande", telle que négociée avec les Etats-Unis et systématiquement proposée par la Belgique à tous les pays avec lesquelles elle conclut une convention, conformément aux accords atteints au sein de l'OCDE.

Enfin, dans la convention, la Chine est désormais reconnue comme une grande puissance et non plus comme un pays en développement, puisque la clause dite de "tax sparing" a été supprimée. Selon cette clause, la Belgique accordait précédemment une réduction de l'impôt sur les dividendes, les intérêts et les redevances perçus par les habitants de la Belgique dans le cadre d'investissements liés à des projets visant le développement industriel et commercial de la Chine.

<http://minfin.fgov.be/portail2/belinvest/index.htm>

<http://fiscus.fgov.be/interfafznl/fr/international/conventions/sign.htm>

La Vlerick Leuven Gent Management School dans le top dix du classement MBA établi par le magazine The Economist

La *Vlerick Leuven Gent Management School* occupe la 10e place au classement mondial des programmes MBA à plein temps, établi par *The Economist* pour l'année 2009. Par ailleurs, les diplômés de cette école sont les managers les mieux rémunérés au monde.

La *Vlerick School* est entrée pour la première fois dans le classement de *The Economist* en 2006. Depuis lors, elle n'a cessé de progresser. En entrant au top 10 cette année, la *Vlerick School* maintient sa position au top mondial. Au niveau européen, *Vlerick* occupe la 4^e place.

The Economist fait l'éloge de la *Vlerick School* pour sa « great value for money », pour l'éventail de langues utilisées (6 au total) et pour le fait que 100% des diplômés trouvent un emploi dans les 3 mois suivant la fin de leurs études.

En outre, selon *The Economist*, les diplômés du programme de MBA de *Vlerick* sont les managers les mieux rémunérés au monde et gagnent en moyenne 140.000 dollars par an.

<http://www.economist.com/business-education/whichmba/>

Le pôle logistique de Liège a créé 9 500 emplois en 10 ans

En 10 ans, le transport et la logistique ont permis de créer 9.500 emplois en région liégeoise. Depuis sa création il y a une décennie, ce secteur économique s'est imposé comme l'un des axes du redéploiement wallon.

Le "pôle logistique" regroupe des transporteurs, de manutentionnaires, publics ou privés, essentiellement en région liégeoise et s'est constitué autour de l'aéroport de Bierset.

Pour son président, Francis Hambye, le bilan est positif: "Toutes les infrastructures connaissent une croissance, avec une hausse de 10 pourcent de l'emploi, 2500 de manière directe et 7000 de façon indirecte. Pour nous, mission accomplie". A titre d'exemple de l'essor du fret aérien: la compagnie *TNT* annonce qu'elle vient de décrocher un gros contrat pour importer des ordinateurs chinois aux quatre coins du territoire européen, et qu'elle assure actuellement vingt rotations par semaine vers le continent asiatique.

<http://www.liege4logistics.be>

Un coup d'accélérateur pour CAREX

Le "pôle logistique" s'investit également dans un autre projet, le projet CAREX, c'est-à-dire le transport de marchandises par TGV, notamment entre la région parisienne et la région liégeoise. Le gouvernement français vient de débloquer trois cent cinquante millions pour les achats de matériel, donc de wagons.

<http://clusters.wallonie.be/transport-logistique/fr/archives/liege-carex-sur-les-rails-le-tgv-fret-nouvel-outil-de-developpement-du-transport-et-de-la-logistique-en-region-liegeoise.html>

© RTL INFO - 09/10/09

La société allemande NAÏMA ouvre un bureau à Bruxelles

NAÏMA Strategic Legal Services GmbH, une société établie à Berlin, a décidé d'ouvrir un bureau à Bruxelles, en raison du nombre croissant de litiges au niveau européen. *NAÏMA* est une société spécialisée dans les relations publiques et la communication dans le cadre de litiges. Elle assiste ses clients à influencer de façon positive le déroulement des procédures, tant dans les affaires criminelles que civiles, et les protège contre les atteintes à leur réputation et contre les pertes financières.

NAÏMA Strategic Legal Services Europe développera dorénavant des stratégies légales de communication, complexes et à la fois efficaces, en étroite collaboration avec des sociétés juridiques à Bruxelles. *Naïma* s'est fixé pour objectif d'orienter les litiges dans une direction qui est favorable au client, et ce dans les domaines de la législation en matière de cartels, de la concurrence, de l'environnement et des consommateurs.

Bruxelles devient de plus en plus important pour les entreprises et les organisations. *NAÏMA Strategic Legal Services* estime que ses stratégies de *Litigation-PR* pourraient

remplir le vide existant en matière de communication en Europe, au moins dans le domaine juridique.

http://www.naima-media.de/en/content_06.html

Collaboration entre centre de recherche belge IMEC et groupe japonais Kaneka

L'entreprise *Kaneka Corporation*, fabricant le plus important au Japon de produits chimiques et de cellules solaires, va établir son laboratoire européen sur le campus d'IMEC à Leuven (province du Brabant flamand). *Kaneka* espère que la collaboration avec les chercheurs belges permettra d'améliorer encore davantage la technologie des cellules solaires, ainsi que le développement de nouvelles générations de produits. *Kaneka* souhaite augmenter sa capacité de production à un gigawatt d'ici 2015. En outre, l'entreprise japonaise veut être plus présente sur le marché européen toujours plus demandeur de cellules solaires. A plus long terme, *Kaneka* pourrait développer ses propres installations de production en Europe. Pour IMEC, spécialiste de la nanotechnologie, la coopération avec *Kaneka* constitue une activité de recherche importante.

<http://www.imec.be>

<http://www.kaneka.com>

La chaîne suédoise du mobilier IKEA investira 21 millions d'euros en Belgique en 2010

La chaîne du mobilier *IKEA* investira 21 millions d'euros en Belgique en 2010, en vue d'une extension de son magasin à Zaventem et de la rénovation d'une partie de ses filiales à Anderlecht et Arlon. Les prochaines années, *IKEA* prévoit également de construire de nouveaux magasins, entre autres à Mons et Anvers. La chaîne possède déjà une filiale dans la commune de Wilrijk (Anvers) dont la superficie a d'ailleurs récemment été étendue, mais cela ne suffirait toujours pas à exploiter au maximum toutes les opportunités dans la région, selon *IKEA*. C'est pour cela qu'*IKEA* a décidé de construire un tout nouveau complexe de deux étages sur le parking de son magasin à Wilrijk. En outre, la chaîne suédoise est à la recherche d'un deuxième site dans la région d'Anvers.

<http://www.ikea.com/>

La société suisse Holcim inaugure sa nouvelle centrale à béton de Dampremy près de Charleroi

La construction de cette nouvelle centrale à Dampremy (province du Hainaut) s'inscrit dans la volonté de *Holcim* de fournir à ses clients des produits et services de la plus haute qualité tout en réduisant son empreinte environnementale.

La centrale qui utilise les meilleures technologies représente un investissement de plus de deux millions et demi d'euros. Elle répond aux standards les plus stricts en termes de qualité, de sécurité et de respect de l'environnement.

Cette centrale pourra produire jusqu'à cent vingt mètres cubes de béton à l'heure. Il faut dire que la demande ne manque pas. Les grands travaux de Charleroi en cours ou sur le point de commencer nécessiteront une quantité très importante de béton.

<http://www.holcim.be>

© RTLINFO - 13/10/2009

Bruxelles est « dans le vent » pour l'entreprise française Windeo

Windeo, une entreprise française spécialisée dans la production et la distribution de turbines à vent à usage domestique, a choisi Bruxelles comme tremplin pour son expansion européenne. *Windeo* a décidé d'établir son siège principal pour le marketing dans la capitale belge, ce qui sera suivi, début 2010, par l'ouverture de filiales régionales.

<http://www.windeo-planet.com>

L'Oréal inaugure en Belgique sa première usine "100% énergie verte"

Le numéro un mondial des cosmétiques *L'Oréal* a inauguré à Libramont (province du Luxembourg) une nouvelle centrale de biométhanisation faisant de ce site belge sa première usine « 100% énergie verte ».

Grâce à ce nouveau procédé, le site de Libramont, qui emploie 400 personnes et produit des kits de coloration et des produits capillaires à destination de l'Europe, produira désormais lui-même 100% de ses besoins en électricité et 80% de ses besoins en chaleur, selon un communiqué de *L'Oréal*.

Les besoins en chauffage non couverts par la centrale de biométhanisation (20%) seront assurés par un approvisionnement classique en gaz naturel, mais "la production excédentaire en électricité, équivalant aux besoins d'environ 4.000 foyers, couvre largement le CO2 produit par la consommation de ce gaz naturel", a assuré à l'AFP une porte-parole de *L'Oréal*.

Le site sera donc "neutre en matière d'émission de carbone".

Concrètement, la centrale de biométhanisation, mise au point par les sociétés belges *Eneco* et *Bio Energie Europa*, permettra, grâce à un processus de fermentation, de transformer en méthane la biomasse produite par les agriculteurs locaux et l'industrie agroalimentaire.

L'Oréal s'est notamment engagé à réduire de 50% ses émissions de gaz à effet de serre entre 2005 et 2015.

<http://www.loreal.fr>

© L'Echo - 27/10/2009

Avient choisit Liège comme hub européen

Avient a pris la décision de déplacer son « hub » européen à *Liège Airport*. *Avient* est une compagnie aérienne basée à Harare, au Zimbabwe, active essentiellement en Afrique mais également au Moyen-Orient et en Asie. Elle a transporté 44.000 tonnes de fret en 2008, dont un pourcentage important de produits périssables (fleurs, denrées alimentaires, poissons...).

Aviartner Cargo Liège a été choisi comme partenaire pour le « handling » à *Liège Airport*. *Avient* y exploite deux entrepôts entièrement utilisés pour un total de 12.500 m² et le meilleur équipement possible pour accueillir les produits périssables.

En plus d'utiliser l'expertise d'*Aviartner Cargo Liège*, *Avient* dispose de ses propres bureaux et de son équipe à *Liège Airport*, afin d'assurer le meilleur service possible à tout moment.

Le premier avion d'*Avient* s'est posé sur la piste de *Liège Airport* le 10 septembre. Six vols hebdomadaires sont programmés et des vols charters sont organisés selon les demandes.

Avient dispose actuellement de trois DC10-30F mais prévoit de moderniser sa flotte aérienne : les DC10-30F seront remplacés par des MD11F. Le premier MD11F sera en principe opérationnel dès la mi-novembre 2009. D'autres MD11F seront mis en service en 2010.

Pour *Liège Airport*, ces opérations représentent une croissance du trafic d'environ 50.000 tonnes par an et renforcent la spécialisation de *Liège Airport* dans le secteur des produits périssables. Ce secteur représente environ 25% du trafic cargo qui transite par *Liège Airport*.

<http://www.avient.aero/>
<http://www.liegeairport.com/>

Regus, une société britannique, ouvre un business center à Gand

Regus, le leader britannique du marché des espaces de bureau flexibles (bureaux, salles de réunion et bureaux virtuels de par le monde), a ouvert le 29 septembre 2009 un premier *business center* à Gand (province de Flandre orientale): *Regus Gent Zuiderpoort*. *Regus* possède maintenant des *business centers* à Gand, Anvers, Zaventem, Diegem, Braine l'Alleud et à Bruxelles.

Regus Gent Zuiderpoort se situe tout près de la jonction des autoroutes E17 et E40, dans la commune de Ledeborg, plus précisément dans le quartier *Zuiderpoort*, un des quartiers d'affaires les plus importants de Gand. Suite à l'ouverture de ce nouveau centre, le nombre de centres de *Regus* dans le Benelux s'élève à 50.

<http://www.regus.com>

Le transporteur de colis allemand DPD double sa capacité à Aalter

La firme allemande *DPD*, transporteur de colis, a construit un nouveau dépôt à Aalter (province de Flandre orientale). Le nouveau bâtiment remplacera le complexe existant et permettra de doubler la capacité de centre de distribution.

La première étape du projet vient de s'achever. Il s'agit de nouveaux bureaux et d'un dépôt d'une superficie de 4.797 m². 1.279 m² supplémentaires y seront ajoutés en 2012.

La première phase achevée, la capacité du centre de distribution à Aalter a déjà augmenté, atteignant 11.000 colis par heure. Lorsque la deuxième phase aura abouti, *DPD* aura une capacité de 14.000 colis par heure, soit le double de celle de l'ancien dépôt. Jusqu'à présent, 50 camions distribuaient les colis parmi les clients dans les provinces de Flandre orientale et occidentale. L'année prochaine, le nombre de camions s'élèvera à 60, pour atteindre 110 en 2012.

<http://www.verkehrsrundschau.de>

<http://www.dpd.com>

<http://www.dpd.com/be/>

Shanghai International Port Group décidé à prendre 40% dans APM Terminals Zeebrugge

Shanghai International Port Group a décidé de prendre une participation de 40% dans *APM Terminals Zeebrugge*. Cette prise de participation représente un investissement de 40 millions d'euros. Le groupe chinois souhaiterait conclure le dossier pour la fin de l'année. La concrétisation de l'accord est importante pour Zeebrugge dans la mesure où elle contribuera à consolider sa position dans les trafics Europe-Asie.

<http://www.lloyd.be>

Nouvelle ligne pour porte-conteneurs entre Gand et la Méditerranée

La société d'armateurs finlandaise *Containerships* a décidé de démarrer une nouvelle liaison de porte-conteneurs entre le port de Gand (province Flandre orientale) et une série de destinations en Méditerranée. Dans une première étape, *Containerships* mettra trois navires en circuit. Chaque semaine, Gand sera reliée au Pirée (Grèce). Les navires desserviront également les ports turcs d'Istanbul et Izmir, ainsi que Tunis (Tunisie) et Salerno (Italie). La Turquie est un partenaire important pour le port de Gand, puisque les exportations vers la Turquie - avec une part importante pour l'acier de l'usine d'*ArcelorMittal* à Zelzate - constituent 14 % du volume global d'exportations de ce port.

<http://www.portofghent.be/>

<http://www.containershipsgroup.com/index2.html>

Coca-Cola investit 11,6 millions d'euros dans son centre d'innovation en Belgique

The Coca-Cola Company a décidé d'investir 11,6 millions d'euros dans l'expansion de son centre d'innovation à Anderlecht (Bruxelles), augmentant ainsi la capacité existante et créant de nouvelles opportunités pour des projets innovateurs additionnels.

En vue du développement de nouvelles boissons, *The Coca-Cola Company* dispose globalement d'un certain nombre de centres d'innovation, dont celui d'Anderlecht, qui est le plus grand au monde après le quartier-général d'Atlanta. On y développe annuellement plus de 500 produits pour 108 pays en Europe, en Asie et en Afrique, ainsi que des machines de vente et de refroidissement. En outre, la recherche relative aux emballages et le contrôle de la qualité s'effectuent également sur le site d'Anderlecht.

Par ailleurs, un petit site d'embouteillage y est construit actuellement. Celui-ci produira annuellement 250.000 boissons destinées à être testées par les consommateurs. Cet investissement comportera également une ligne de production ultramoderne offrant de nouvelles possibilités pour la production et l'innovation de boissons non-gazeuses. A noter aussi qu'une attention particulière est portée à l'impact environnemental de cette nouvelle facilité.

The Coca Cola Company a également investi dans la création d'un « laboratoire d'innovation en coopération avec les clients », où l'entreprise développe de nouveaux projets en collaboration avec ses clients, tels que, par exemple, des emballages adéquats ou de nouvelles installations de refroidissement.

Grâce à toutes ces initiatives, *Coca-Cola* dispose aujourd'hui à Anderlecht d'un centre de connaissances unique au monde, renforçant encore davantage les possibilités d'innovation pour l'avenir.

<http://www.investinbrussels.com>
<http://www.cocacolabelgium.be>

2. Contrats étrangers décrochés par des entreprises belges

Important contrat indien pour Tractebel

Tractebel Engineering, un des premiers bureaux d'ingénierie européens, propose une large gamme de services d'ingénierie au secteur de l'énergie, à l'industrie et au secteur tertiaire, ainsi qu'aux collectivités et aux institutions nationales et internationales.

Tractebel Engineering a décroché un contrat important en Inde. En consortium avec d'autres sociétés belges comme *G-Tec*, *FITA* et *Logistics in Wallonia*, *Tractebel Engineering* va réaliser pour l'énergéticien indien *Indian Gas Limited* les études pour le développement d'un nouveau port énergétique destiné à l'importation de charbon et de GNL à Manappad, à l'extrême sud de l'Inde. Il s'agit de rassembler les informations de base, d'établir les prévisions de trafic et de capacité, de déterminer le programme des travaux et les phases du projet, enfin, concevoir les plans d'infrastructure du port et du terminal. D'après l'agenda des travaux, la première livraison de charbon aura lieu en 2012.

<http://www.tractebel-engineering.com>

Zetes décroche un contrat au Royaume-Uni

Zetes, leader sur le marché des solutions et services d'identification automatique des biens et des personnes, a décroché un contrat important en Grande-Bretagne, où il collaborera désormais avec le producteur alimentaire *Premier Foods*. Concrètement, *Zetes* assurera, dans un premier temps, le suivi électronique de marchandises dans la division de *Premier Foods* qui produit quotidiennement 2 millions de pains. En fonction du succès de cette phase pilote, le procédé pourrait être étendu aux 23 implantations du groupe dès 2010.

<http://www.zetes.be>

La société de dragage Deme construit un port en Inde

Dhamra était un petit port de pêche dans l'état de l'Orissa, près du Golfe de Bengale. Le 1er mars 2010, un nouveau port y sera inauguré grâce à une entreprise comme *Dredging International*, du groupe *Deme (Dredging, Environmental and Marine Engineering)*, du groupe *Dredging International*) établi à Zwijndrecht (province d'Anvers). Des navires de dragage approfondissent le chenal d'accès à Dhamra, long de 19 km. L'argile draguée est ensuite clappée dans la mer. Trente kilomètres plus loin, du sable pur est emprunté par moyens de dragage en vue de remblayer le terrain pour le terminal portuaire, grand de 130 ha. Entretemps, on travaille à l'infrastructure du terminal : débarcadères et embarcadères, emplacements de transbordement, voies ferroviaires, grues, bandes de transport... Lorsque ce terminal sera prêt, 21,4 millions de tonnes d'acier et de minerais seront traités annuellement. Et cela ne constitue que la première phase.

<http://www.deme.be>

La Force aérienne américaine (U.S. Air Force) choisit Agfa HealthCare pour la gestion de ses dossiers médicaux

La Force aérienne américaine (U.S. Air Force) a choisi *Agfa HealthCare*, fournisseur majeur d'imagerie médicale et de solutions IT pour le secteur de la santé, établi à Mortsel (province d'Anvers), pour la gestion et le partage des informations et images médicale à travers toutes ses unités médicales aux Etats-Unis. L'*IMPAX Data Center* développé par *Agfa HealthCare* sera installé au centre médical David Grant à la base aérienne de Travis en Californie et au 375^e groupe médical à Scott dans l'état de l'Illinois.

IMPAX Data Center est compatible avec les systèmes d'archivage et de communication d'images existants dans plusieurs départements médicaux, permettant ainsi à la Force aérienne de visualiser, centraliser et archiver toutes les données de ses patients.

http://www.agfa.com/en/he/news_events/news/archive/he20090910_USAF.jsp

Tractebel Engineering décroche un contrat pour une étude visant à doter la Jordanie d'une centrale nucléaire en Jordanie

A la demande de la *Jordan Atomic Energy Commission (JAEC)*, *Tractebel Engineering* étudie un site en vue de la Construction de la première centrale nucléaire en Jordanie, près de la ville d'Aqaba. Ce site a été choisi par la *JAEC* et une commission technique nationale. L'étude concerne la santé publique, la sécurité et la sécurisation, et comporte des recherches poussées relatives à la stabilité géographique, la géophysique, les caractéristiques du sol, les exigences quant à la proximité d'eau et d'eau de refroidissement, une analyse des risques, le raccordement au réseau, l'impact environnemental et sur la santé, ainsi que les risques liés à des événements naturels et ceux provoqués par les humains.

Le groupe dirigé par *Tractebel Engineering* et composé de deux autres sociétés – *l'Arab Consultants Bureau* jordanien et le *Bureau Veritas* français, l'a remporté face à cinq autres entreprises internationales également en lice pour ce contrat.

http://gb.engineering-gdfsuez.com/tractebel_engineering/news/first_nuclear_power_plant_in_jordan

Ion Beam Applications et le groupe israélien Aposense signent un accord de collaboration stratégique

Ion Beam Applications, société établie à Louvain-la-Neuve développant et commercialisant de l'équipement de pointe et des radiopharmaceutiques pour le diagnostic et le traitement du cancer, a conclu un accord de collaboration stratégique avec le groupe israélien *Aposense* en vue de la commercialisation d'APOSENSE® ML-10, le nouvel agent d'*Aposense* pour l'imagerie moléculaire de l'apoptose (mort cellulaire programmée). APOSENSE® ML-10 est une petite sonde moléculaire qui permet l'imagerie de l'apoptose, un processus biologique essentiel de mort cellulaire programmée, à un stade très précoce de cette dernière. L'accord porte sur la collaboration et le financement conjoint par *IBA* et *Aposense* du développement clinique de phase III ainsi que sur les développements cliniques ultérieurs d'APOSENSE® ML-10. Les essais cliniques de phase II sont actuellement en cours.

<http://www.iba-worldwide.com>

L'entreprise belge d'énergie verte Electrawinds a obtenu un label de qualité en Bulgarie

En Belgique, *Electrawinds* est l'un des pionniers en matière d'énergie renouvelable. Le producteur d'énergie verte dispose d'une grande expertise dans le domaine du développement, de la construction et de l'exploitation de parcs éoliens. *Electrawinds* possède également plusieurs centrales à biomasse en Belgique (biocarburants et biovapeur), ainsi qu'une division d'énergie solaire.

En Bulgarie, l'entreprise belge développe plusieurs parcs éoliens dans la ville de Bourgas et ses alentours. A ce jour, *Electrawinds* y mesure le vent et examine le raccordement au réseau bulgare. En outre, *Electrawinds* commencera les travaux de construction de 10 éoliennes à Shabla sur la côte de la Mer Noire avant la fin de l'année. Il s'agit d'un projet de 13,9 millions d'euros.

Le 15 octobre 2009, *Electrawinds* a obtenu le certificat de « *First Class Investor* » en Bulgarie. Ce label de qualité est décerné par la « *Invest Bulgaria Agency* » sous l'égide du Ministère bulgare de l'économie et de l'énergie. Il est attribué à des entreprises étrangères développant de nouveaux projets de qualité en Bulgarie.

<http://www.electrawinds.be>

Tractebel Engineering signe un contrat avec l'Arabie Saoudite

Tractebel Engineering a signé un contrat d'une valeur de 5 millions d'euros, avec la compagnie saoudienne d'électricité *Saudi Electricity Company*.

Ce contrat, d'une durée de trois ans, porte sur la fourniture de services d'engineering destinés à améliorer les systèmes de transmission à travers le Royaume.

<http://gb.engineering-gdfsuez.com/>

3. Informations économiques générales concernant la Belgique

La Belgique monte d'une place au classement des pays les plus compétitifs établi par le World Economic Forum

La Belgique est passée de la 19e à la 18e place du classement des pays les plus compétitifs établi annuellement par le Forum Economique Mondial (*World Economic Forum / WEF*). Ce classement s'appuie sur un sondage réalisé auprès de 12.600 chefs d'entreprise dans 133 pays, ainsi que sur des données objectives mesurant la compétitivité des pays.

La Belgique a donc gagné un rang par rapport à l'année dernière et deux par rapport à l'année précédente. Pour les soins de santé et l'éducation de base, la Belgique occupe la troisième place mondiale. L'enseignement supérieur, la formation, ainsi que l'infrastructure obtiennent également de bons scores. A l'inverse, la dette publique, la charge fiscale et efficacité sur le marché du travail pèsent sur la Belgique.

<http://www.weforum.org/pdf/GCR09/Report/Countries/Belgium.pdf>

Le nombre de passagers à l'aéroport de Charleroi a augmenté de 42 pour cent

Durant les mois de juin, juillet et août 2009, l'aéroport de Charleroi (BSCA) a accueilli 1,16 millions de passagers, soit 42% de plus par rapport à la même période l'année précédente.

<http://www.charleroi-airport.com>

La Belgique dans le top 20 en matière de technologies de l'information

Selon une étude de la *Business Software Alliance (BSA)*, la Belgique se classe 18^e dans l'indice de la compétitivité de l'industrie informatique, avec un score de 59,2 %, par rapport à 53,4 % l'année précédente, ce qui lui valait la 22^e place au classement. La Belgique excelle dans le domaine de l'environnement juridique (3^e place). Par rapport à l'année dernière, notre pays a également progressé en ce qui concerne le soutien à l'industrie de l'information et l'environnement innovateur.

http://www.bsa.org/country.aspx?sc_lang=nl-BE

Une société anversoise fait briller les diamants encore davantage

La société anversoise *3D Diamonds* a développé une nouvelle technique de taille de diamants permettant de donner un "double" éclat à ces pierres précieuses. Un diamant taillé selon cette technique a des facettes en haut comme en bas, le rendant brillant des deux côtés. Cette nouvelle technique révolutionnaire, appelée "Antwerp Twins", peut être appliquée sur toutes les formes existantes de diamants (brillant, poire, ovale, marquise, ...).

En septembre, le tout premier "Antwerp Twins" a été présenté au grand public, à l'occasion de la *Hong Kong Jewellery and Watch Fair*.

<http://www.antwerp-twins.be/>

Anvers pourra désormais accueillir les plus gros porte-conteneurs

Le 23 septembre 2009, la Commission permanente de surveillance de la navigation sur l'Escaut, qui est composée de Belges et de Néerlandais, a décidé d'augmenter, pour les plus grands porte-conteneurs (14.000 TEU et plus de 360 mètres), jusqu'à 14 mètres la profondeur maximale lors de l'appareillage. La Commission a également étendu les fenêtres de navigation de ce type de navires. Finalement, une évaluation technico-nautique sera effectuée fin novembre. En cas d'une évaluation positive, la Commission permanente proposera une version revue du régime d'escale à Anvers.

D'un point de vue commercial, cette décision est très importante, car les armateurs utilisent de plus en plus de porte-conteneurs géants. En outre, en prenant de telles décisions, Anvers confirme sa bonne accessibilité. Situé profondément à l'intérieur des terres, le port d'Anvers offre un accès direct, rapide et écologique au cœur économique de l'Europe.

<http://www.portofantwerp.com/>

Bruxelles à la cinquième place des villes européennes les plus attractives pour les affaires

Dans le « European Cities Monitor » publié par le consultant international en immobilier *Cushman & Wakefield*, Bruxelles figure cette année à la cinquième place des villes européennes les plus attractives pour les entreprises. Les atouts de la capitale belge sont, entre autres, le multilinguisme, la disponibilité de personnel qualifié, l'accessibilité aux marchés, aux consommateurs et aux clients.

La liste est basée sur une enquête auprès de cinq cents employeurs.

<http://www.cushwake.com/cwglobal/jsp/newsDetail.jsp?repId=c27300017p&LanId=EN&LocId=GLOBAL#>

La Belgique 13e dans la liste des pays les plus développés sur le plan financier

La Belgique figure à la 13^e place du classement annuel des pays les plus développés au monde sur le plan financier, publié dans le *Financial Development Report 2009* du Forum Economique Mondial. Ce classement est basé sur sept critères. Avec un total de 4,50 points sur 7, notre pays a progressé de 4 places par rapport à l'année dernière.

La Belgique obtient avant tout un très bon score pour l'accès aux services financiers. Pour ce critère, la Belgique se positionne 2^e parmi les 55 pays examinés. La Belgique se distingue également par densité élevée du réseau des agences bancaires, le taux de pénétration des comptes en banque et le grand nombre de distributeurs automatiques de billets.

En ce qui concerne le critère de la stabilité financière, la Belgique obtient un score moins élevé, suite à la fréquence des crises bancaires et au taux élevé de la dette publique.

<http://www.weforum.org/en/initiatives/gcp/FinancialDevelopmentReport/index.htm>

Le Ministre Leterme lance le Global Compact Network Belgium

Le 15 octobre 2009, le Ministre des Affaires étrangères, Yves Leterme, a inauguré un séminaire ayant comme thème "pratiques commerciales fondées sur des principes universellement acceptés et le Global Compact/Pacte Mondial". A cette occasion, le *Global Compact Network Belgium* (Réseau national belge du Pacte Mondial) a également été lancé officiellement.

Le Global Compact/Pacte Mondial est un programme des Nations Unies ayant pour objectif de promouvoir la légitimité sociale des entreprises et des marchés. En adhérant au Pacte Mondial, les entreprises s'engagent à aligner leurs opérations et leurs stratégies sur des principes universellement acceptés touchant les droits de l'homme, les normes du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption, contribuant ainsi à l'émergence d'un marché mondial plus stable, plus équitable et plus ouvert.

Le Pacte Mondial de l'ONU réunit mondialement plus de 6700 organisations, dont 5200 entreprises dans 130 pays différents. Les entreprises y participent sur une base volontaire, mais en ce faisant, elles s'engagent à décrire dans des rapports réguliers

la manière dont elles appliquent le Pacte Mondial et ses principes dans leurs activités.

En Belgique, il n'y avait pas encore de réseau national dans le cadre du Pacte Mondial. Grâce au réseau nouvellement créé, les entreprises belges auront l'occasion d'adhérer à cette initiative mondiale, entre autres, en participant à des forums d'apprentissage et programmes de formation adaptés. Le Service Public Fédéral des Affaires étrangères fera office de point de contact de ce réseau.

<http://www.globalcompact.be>

<http://www.unglobalcompact.org>

La Belgique 13e au classement du Legatum Prosperity Index 2009

La Belgique est classée 13e dans l'Indice de Prospérité ("Prosperity Index"), établi par le *Legatum Institute*, un centre de recherche indépendant situé dans le Royaume Uni. L'Indice de Prospérité classe 104 pays et est basé sur une analyse statistique étendue sur plusieurs années, ainsi que sur l'examen de données objectives et de réponses subjectives données dans le cadre d'enquêtes. Les données comportent 79 variables différentes, regroupées dans 9 catégories ou critères.

La Belgique obtient un très bon score dans les catégories "*Economic Fundamentals*" (4e place), "Institutions démocratiques" (3e place), "Education" (11e place), "Santé" (5e place) et "Liberté personnelle" (9e place). Son score est moins bon dans la catégorie "Sens de l'entreprise et innovation" (20e place), principalement à cause de ses exportations relativement limitées de produits *ICT* et *high tech*, ainsi que dans la catégorie "Capital social" (26e place). Seul 31% des Belges estime qu'on peut faire confiance aux gens, alors que 93% pensent qu'ils pourront toujours compter sur les amis et la famille.

<http://www.prosperity.com/country.aspx?id=BE>